CAIRN
chercher : repérer : avancer

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :
http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHU&ID_NUMPUBLIE=RHU_005&ID_ARTICLE=RHU_005_0189

Des relectures d'Haussmann

par Florence BOURILLON

| Maison des Sciences de l'Homme | *Histoire urbaine*

2002/1 - n° 5
ISSN 0703-0428 | ISBN 2-9143-5005-8 | pages 189 à 199

Pour citer cet article :
— Bourillon F., Des relectures d'Haussmann, *Histoire urbaine* 2002/1, n° 5, p. 189-199.

Distribution électronique Cairn pour Maison des Sciences de l'Homme.
© Maison des Sciences de l'Homme. Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Florence Bourillon

Des relectures d'Haussmann

L'histoire éditoriale réserve de temps en temps des surprises ! L'une d'entre elles est bien la publication ces dernières années de plusieurs biographies consacrées au préfet de Napoléon III[1] et de l'édition de ses *Mémoires* rendues ainsi facilement accessibles[2]. Fascination exercée par le personnage, réhabilitation du régime qu'il a servi, ou confirmation de la valeur patrimoniale de la ville *haussmannienne* à l'heure de la redécouverte de la convivialité des centres urbains ? La floraison de publications est révélatrice de l'engouement d'un grand public, mais pas seulement ! Elle indique également la poursuite des recherches scientifiques qui, contrairement à une idée reçue, ne se sont jamais véritablement arrêtées[3]. En témoigne l'exposition au Pavillon de l'Arsenal, il y a une dizaine d'années, sur *Paris-Haussmann, le pari d'Haussmann* qui donna lieu à la publication d'un imposant catalogue[4], et permit la mise à jour des plans, méconnus jusque-là, du Service Technique de la Documentation Foncière. Organisée trois ans après la publication de l'ouvrage de François Loyer, *Paris XIXe siècle, L'immeuble et la rue*[5], elle consacre le renouvellement de l'intérêt en faveur d'une histoire réglementaire, archi-

1. Michel Carmona, *Haussmann*, Paris, Fayard, 2000, 647 p. ; Nicolas Chaudun, *Haussmann au crible*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000, 253 p. ; Georges Valance, *Haussmann, le grand*, Paris, Flammarion, 2000, 359 p.

2. Georges-Eugène Haussmann, *Mémoires, présentés par Françoise Choay*, Paris, Seuil, 2000, 1204 p. ; annexes ; index des noms, des lieux hors de Paris, des espaces publics parisiens, des monuments, édifices et ouvrages d'art, des journaux, décrets et lois et par thèmes. Les autres ouvrages qui seront présentés, ici, sont Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris, rapport à l'Empereur Napoléon III, Cahiers de la Rotonde nº 23*, Paris, Commission du Vieux Paris, 2000, 205 p. et Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité avant Haussmann*, Paris, Éditions Recherches, 2001, 406 p.

3. Dans l'introduction aux *Mémoires* du baron Haussmann, Françoise Choay évoque un seul ouvrage « consacré, presqu'entièrement, à l'analyse urbanistique sereine de l'œuvre haussmannienne », celui d'André Morizet, publié en 1932 !

4. Guy des Cars et Pierre Pinon, *Paris. Haussmann, le pari d'Haussmann*, Paris, Picard/Pavillon de l'Arsenal, 1991, 366 p.

5. François Loyer, *Paris, l'immeuble et la rue*, Paris, Hazan, 1987, 478 p.

tecturale et esthétique de la ville du XIXe siècle. Les recherches menées en ce sens ont permis de sortir des éternels débats entre les défenseurs et les contempteurs de l'œuvre haussmannienne. En déplaçant le regard sur la ville issue de la rénovation, elles s'attachent à décrire des formes urbaines complexes qui associent aux percées, « la ville qui se cache », aux constructions « en attente », les lotissements, *etc.* En bref, elles réhabilitent la ville des impressionnistes et le Paris de 1900 ! En ce sens, elles mettent en valeur une histoire faite de continuités et de ruptures, proche dans son principe d'une histoire sociale et politique du *fait urbain*. La publication de la thèse de Jeanne Gaillard[6] rend plus accessible cette approche dont la genèse et la formulation s'étendent sur une longue période. Les travaux initiés par Marcel Roncayolo relèvent plus étroitement encore de cette démarche énoncée dès 1974 avec Louis Bergeron dans la revue *Quaderni Storici*[7]. Ainsi, les historiens ne se sont pas détournés du sujet, considérant au contraire que la période des grands travaux est particulièrement propice à une analyse du *changement urbain*. En revanche, ils ont sans doute délaissé une approche biographique des décideurs créant ainsi un vide que les publications récentes viennent remplir.

Le plus surprenant dans ce faisceau de publications sur Haussmann est la diversité des formes du récit. Dans l'ouvrage de Michel Carmona, la composition se joue à trois, « le prince, Paris, Haussmann » : à son arrivée à Paris, en 1848, le futur Napoléon III a déjà conçu pour une ville qu'il connaît à peine un projet de transformation et apporte dans ses bagages « un plan de Paris, zébré de traits rouges, verts, bleus, jaunes qui paraissent tracés au hasard »[8] ; Paris devient « la ville de tous les problèmes », ville de splendeurs et de misères dans laquelle la ségrégation spatiale souvent reprochée à l'administration du Second Empire est déjà largement à l'œuvre[9], et le futur préfet suit une carrière d'administrateur dévoué à la Monarchie de Juillet. Les acteurs sont ainsi mis en scène avant le nœud de l'intrigue : le coup d'État en 1851 et l'arrivée d'Haussmann à la Préfecture en 1853. Il apparaît alors clairement que *l'embellissement de Paris* est l'œuvre de Napoléon III et qu'il a trouvé dans son énergique préfet, l'homme qui convient à la tâche. Le récit se poursuit par la description

6. Jeanne Gaillard, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, L'Harmattan, 1997, [1977], 524 p. ; préface de Florence Bourillon et Jean-Luc Pinol.

7. Louis Bergeron, Marcel Roncayolo, « De la ville pré-industrielle à la ville industrielle, essai sur l'historiographie française », *Quaderni Storici,* septembre-décembre 1974, p. 827-876. Pour une période plus récente, voir également Florence Bourillon, Annie Fourcaut, Jean-Luc Pinol, Danièle Voldman, « L'histoire urbaine contemporaine », *Bulletin de l'association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche, nº 20,* avril 2000, p. 11 à 35.

8. Michel Carmona, *Haussmann,... op. cit.,* p. 10.

9. Michel Carmona, *Haussmann,... op. cit.,* p. 183.

de l'installation de celui-ci à la Préfecture, la mise en ordre de son administration, la nomination de ses équipes, la reprise du premier *réseau*, les autres projets urbains, l'annexion de 1860, *etc.* Une dernière partie sous le titre Haussmannisation fait le bilan de l'œuvre d'aménagement urbain.

Suivant une autre démarche, Georges Valance ordonne l'ouvrage autour du personnage. L'œuvre parisienne n'est d'ailleurs abordée que dans trois chapitres. Mais c'est pour mieux présenter l'intérêt du propos : Haussmann se rattache à la tradition française de l'homme providentiel. L'auteur cite une phrase de Voltaire écrite en 1739 : « on peut, en moins de dix ans, faire de Paris la merveille du monde... Fasse le ciel qu'il se trouve quelque homme zélé pour embrasser de tels projets, d'une âme assez ferme pour les suivre, d'un esprit assez éclairé pour les rédiger, et qu'il soit assez accrédité pour les faire réussir ». Haussmann relève ainsi le « défi insurmontable » en se mettant au service de l'Empereur. La cause est entendue ; reste pour le biographe à comprendre la transformation de l'individu. Les Haussmann, protestants émigrés d'Allemagne, industriels à Colmar puis engagés dans la politique à Paris, représentent parfaitement la bourgeoisie qui, écartée sous la Restauration, prend sa revanche sous la Monarchie de Juillet puis l'Empire. Pour autant, cela n'explique pas la mutation en « grand baron », sous l'Empire, alors qu'Haussmann semblait prêt à se retirer à Bordeaux pour surveiller ses affaires, et préparer les mariages de ses filles. Pour Georges Valance, l'explication réside dans l'identification de l'homme à son œuvre. En pleine activité, Haussmann refuse un ministère et justifie ainsi sa position dans une lettre écrite à Persigny : « je ne pourrais pas me décider [...] à abandonner, pour cette mission nouvelle, une œuvre dont je suis l'incarnation et qui est loin de toucher à son terme, une œuvre qui risquerait de périr en des mains moins fermes »[10]. Le préfet crée ainsi son propre personnage – comme il le fera beaucoup plus tard dans ses *Mémoires* –. Le terme *haussmanniser* n'est-il d'ailleurs pas devenu un verbe transitif ?

Le troisième ouvrage relève d'un tout autre genre. C'est moins Haussmann qui est au centre de la réflexion de son auteur que ce qu'il dit de lui-même dans ses *Mémoires,* ou ce qui en est dit par d'autres. En ce sens le passage « au crible » du personnage se veut avant tout réactif : il importe d'en découdre avec les affirmations contenues ici et là. Dès les récits de l'enfance, la réfutation est cinglante. À l'affirmation d'un parrainage du prince Eugène, Nicolas Chaudun oppose l'acte de baptême du 12 avril 1809

10. Georges Valance, *Haussmann..., op. cit.,* p. 9, précise que cette lettre de Haussmann au ministre de l'Intérieur Persigny est datée du 25 novembre 1860 et provient du fonds Persigny acheté par les Archives Nationales en 1998.

et suggère l'instrumentalisation que le *terrible préfet* a pu faire de cette filiation spirituelle : il « rattrape à sa manière l'espèce de retard idéologique qu'il accusait par rapport aux dynasties de la première époque »[11] ; et le prince disparu en 1820 ne peut rien démentir. Nicolas Chaudun se surprend à chercher dans la conjonction des publications les causes d'une célébration en l'an 2000. Aucun motif à opérer une commémoration ! Si ce n'est la découverte de documents restés jusque-là en mains privées[12]... et qui bien souvent ont été négligés par les biographes après l'avoir été par Haussmann lui-même. Le procès peut donc se poursuivre !

Certes, on reconnaît dans ces trois récits de vie le même individu ambitieux, ayant une haute estime de lui-même et dévoué à la rénovation de Paris. Pourtant, la disparition des documents *en cours* dans l'incendie de l'Hôtel de Ville et du dépôt de l'avenue Victoria, en 1871, privent forcément d'archives, les auteurs. À l'inverse, la présence de la ville haussmannienne s'impose dans sa réalité et sa masse, et dans les référents innombrables qu'elle a générés. Aussi, selon des schémas et des objectifs différents, les auteurs en viennent tout naturellement à penser le personnage à travers l'œuvre accomplie. La première partie de l'ouvrage de Georges Valance se présente comme le récit de la formation du futur préfet de la Seine. Il évoque « l'interminable apprentissage » dans les différents postes de sous-préfecture à Poitiers, Yssingeaux ou Nérac, puis Saint-Girons et Blaye, avant les postes de préfet dans le Var, l'Yonne puis à Bordeaux. L'auteur utilise très largement les dossiers de l'administration préfectorale conservés aux Archives Nationales et consulte l'abondante correspondance du jeune sous-préfet puis préfet. Il distingue trois temps dans la carrière et présente la période à Draguignan, puis à Auxerre comme « un curieux intermède » : « sous-préfet, il avait été un administrateur actif, moderne, passionné d'économie, soucieux de développement, un bâtisseur d'écoles et de routes [...]. Bientôt à la préfecture de la Seine, il sera l'artisan du Paris moderne. Entre-temps, dans le Var et dans l'Yonne, il se comporte avant tout en policier »[13]. Nicolas Chaudun, des mêmes épisodes, tire une leçon différente : « Normalement ambitieux, éloigné du pouvoir, Haussmann très tôt, passa maître dans l'art de se promouvoir[14] » et délie le nœud complexe des recommandations, indispensables dans l'administration du XIXe siècle. Cette première période s'interrompt à la

11. Nicolas Chaudun, *Haussmann..., op. cit.,* p. 37-38.

12. En particulier les documents de la Commission Siméon sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

13. Georges Valance, *Haussmann..., op. cit.,* p. 156.

14. Nicolas Chaudun, *Haussmann..., op. cit.,* p. 59.

préfecture de Bordeaux : la fermeté du préfet de Gironde lors du coup d'État le confirme parmi les soutiens du régime. Qui fait alors le choix d'Haussmann pour la préfecture de Paris ? Georges Valance a recours aux *Mémoires* de Persigny et au fameux passage sur « l'animal de race féline », mais aussi aux lettres inédites du fonds encore inexploité. Le ministre de l'intérieur serait « l'inventeur » d'Haussmann, ce que celui-ci ne rapporte d'ailleurs pas dans ses *Mémoires*[15].

Ces premières étapes franchies, il reste à décrire l'action du « grand préfet ». La tentation est forte d'utiliser les *Mémoires* rédigés bien des années plus tard, alors que les derniers interlocuteurs d'Haussmann ont disparu, comme source de première main. Or leur propos est de légitimer ce qui a été fait, et cela d'autant plus volontiers que la IIIe République poursuit, dans ses grandes lignes, le même programme. Hors la question de la partialité du témoignage qui dans certains cas est évidente – nous y reviendrons – se pose celle de la construction du récit de la *transformation de Paris*. La rationalisation des opérations en *réseaux* est à ce titre exemplaire[16]. Quoi de plus séduisant que ce récit d'opérations parfaitement cohérentes, presqu'identifiables à des solutions spécifiques de financement ? De la reprise des opérations déjà entamées sous la préfecture Berger au « traité des 180 millions » qui présente le deuxième réseau en série de « groupes » d'opérations et le troisième, par ce qui n'y a pas été admis par les députés, Haussmann présente son œuvre de « régularisation » en séquences parfaitement maîtrisées. Michel Carmona en reprend les termes dans son ouvrage et offre ainsi une lecture en seconde voix du même récit[17]. Georges Valance y prête moins d'attention : les solutions politiques et les méthodes financières du « ministre de Paris » l'intéressent plus. Il présente cependant le préfet comme « un urbaniste global »[18] et, plus loin, la rénovation de Paris comme un projet entièrement pensé : « Tout a été prévu, voulu, dessiné, imposé par Haussmann, le potelet comme la perspective, la largeur de la rue comme la hauteur de l'immeuble, le balcon en fonte comme la disposition des fenêtres[19] ». Dans le cas des *réseaux* comme dans d'autres, le baron Haussmann a fabriqué sa propre légende – ce que l'on ne peut lui reprocher. Il a par là même fourni les éléments d'une vulgate sur l'histoire de la *transformation de Paris* qu'aucun des deux ouvrages ne remet en question.

15. Georges Valance, *Haussmann...*, *op. cit.*, p. 184.

16. Georges-Eugène Haussmann, *Mémoires*, *op. cit.*, tome III, le plan de Paris, chapitres 2 et 3.

17. Voir Georges-Eugène Haussmann, *Mémoires*, *op. cit.*,..., p. 832, 844 ; voir également Michel Carmona, *Haussmann*,... *op. cit.*, chapitre XV, p. 367 et suivantes

18. Georges Valance, *Haussmann...*, *op. cit.*, p. 184.

19. Georges Valance, *Haussmann...*, *op. cit.*, p. 225.

La découverte de documents inédits et des travaux récents ont pourtant permis d'apporter des compléments, voire de nouveaux éclairages à l'œuvre haussmannienne. Ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage de Nicolas Chaudun d'être le seul à en avoir tenu compte[20] ; même si l'on peut regretter que l'objectif de dénonciation ait limité la mesure de leurs effets dans la compréhension de l'œuvre. L'apport le plus considérable est représenté par la mise à la disposition du public des papiers de la Commission des Embellissements de Paris. Ces documents conservés dans la famille du rapporteur, le comte Siméon (1803-1874), ont été retrouvés et acquis par Pierre Casselle, conservateur général de la Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris[21]. Ils consistent en un rapport remis à l'Empereur le 27 décembre 1853 accompagné d'annexes, d'un plan de Paris compris dans les limites des douze arrondissements et de l'ensemble des travaux préparatoires à sa rédaction[22]. D'autres documents ont été exhumés dans les dix dernières années. Si l'on se limite aux seules découvertes concernant le projet haussmannien, outre les plans conservés au STDF déjà évoqués[23], les documents de la Commission des Travaux de l'État fournissent des renseignements nouveaux pour 1864[24]. Leur mise à jour n'est pas fortuite : elle correspond à la volonté de revisiter le récit d'Haussmann et d'exploiter de nouvelles pistes de recherches. Rappelons que, dans sa thèse, Jeanne Gaillard invitait déjà à une lecture contextuelle des *Mémoires* en insistant sur la dimension électorale ou tout simplement

20. Voir en particulier ce qu'il en dit dans l'introduction et au fil du texte, Nicolas Chaudun, *Haussmann..., op. cit.,* p. 10, 69, 119, 155, *etc.*

21. Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris..., op. cit.* comprend la publication du rapport remis à l'Empereur, des annexes, des notes et du « brouillon du comte Siméon » ; voir également « Les travaux de la commission des Embellissements de Paris en 1853. Pouvait-on transformer la capitale sans Haussmann ? », *Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 155*, 1997, p. 645-689.

22. En annexe figurent la présentation des voies nouvelles proposées par la Commission, une évaluation approximative du montant des travaux et un récapitulatif des rues exécutées dans les 20 dernières années. Les autres papiers comprennent les notes sur des projets menés par les sous-commissions, mais qui ne sont jamais passés devant la Commission plénière, les papiers personnels du rapporteur et les différentes versions du rapport final, voir Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris (désormais BAVP), ms 1779-1782, *Papiers Siméon, Commission des Embellissements de Paris.*

23. Ces plans conservés au Service Technique de la Documentation Foncière (désormais STDF), consistent en la reconstitution dans les années fin-de-siècle, du plan parcellaire commandé par Haussmann au service du Plan de Paris ; voir André Picarle, « Le plan parcellaire de Paris », *Cahiers du CREPIF*, 1996, p. 9-19 ; du même auteur « Du plan Haussmann au STDF de Paris », *SIG-Génie urbain*, 1997, p. 21-25. Ces plans sont en cours de numérisation pour une mise à la disposition du public aux AD75.

24. Rosa Tamborrino s'appuie sur la Commission d'enquête des divers monuments de Paris, 1863-1865, Archives Nationales F/21/908 Dr 1. ; voir « Le plan d'Haussmann en 1864 », *Genèses, n° 15*, 1994, p. 130-141.

politique des options urbaines[25]. Le même souci est central dans la démarche initiée par les organisateurs du colloque franco-américain, tenu en 1999 à l'École d'architecture de Conflans, dont les actes viennent d'être publiés sous la direction de Karen Bowie. Le décalage chronologique – il s'agit d'évoquer *l'avant-Haussmann* – et le thème – la *modernité* – replacent l'action du préfet dans le long terme de l'histoire parisienne et des réflexions sur la ville, et renouvellent les approches, en joignant à l'exploitation de sources littéraires et iconographiques, la reprise de documents officiels négligés jusque-là[26]. Difficile de se contenter des *Mémoires* pour comprendre les changements parisiens ! S'extraire du récit offre de nouvelles réponses à la compréhension des mutations urbaines.

Ainsi des travaux « nécessaires ». Plusieurs contributions du colloque, *La modernité avant Haussmann,* mettent en lumière les stratégies d'adaptation au développement de la très grande ville et présentent le dynamisme de la ville ancienne comme un élément de modernité. Barrie Radcliffe appelle à la « révision » de la croissance du Paris du premier XIXe siècle. Il en évoque les caractéristiques : développement des secteurs performants de l'économie et en particulier de la *petite industrie* ; diversité des comportements d'intégration ; similarité des taux d'immigration de part et d'autre de la coupure du milieu du siècle. On est bien loin du Paris des *Classes laborieuses, classes dangereuses* de Louis Chevalier ![27]. Pour les différents auteurs, le Paris ancien est capable de générer des formes de croissance originales : l'installation des grands établissements industriels[28], la construction de quartiers neufs[29] dans le nord-ouest ou celle des lotissements dans le sud[30] portent le développement urbain au delà des boulevards. La création des voies et des équipements poursuit le même but. Karen Bowie revient sur la localisation de la gare du Nord et démontre ce qu'elle appelle

25. Voir les choix initiaux de l'Empereur qui « règne peut-être par les paysans mais qui triomphe par l'industrie et les progrès de la science » ou le « tournant de 1867 » dans les rapports entre le régime et les usiniers de la petite banlieue et pèse sur la définition du troisième réseau ; Jeanne Gaillard, *Paris, la ville...*, *op. cit.,* p. 30, 55 et suivantes.

26. Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité avant Haussmann...*, op. cit. ; voir en particulier la préface de François Loyer et l'introduction de Karen Bowie. Il est difficile de rendre compte de toutes les contributions dont la diversité fait la richesse de cet ouvrage.

27. Barrie Radcliffe, « Visions et (ré)visions des dynamiques de la croissance urbaine dans le Paris de la première moitié du XIXe siècle », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité...*, *op. cit.,* p. 49.

28. Jean-François Belhoste, Evelyne Lohr et Paul Smith, « Paris, ville d'usines au XIXe siècle », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité...*, *op. cit.,* p. 338-352.

29. Annie Térade, « Le nouveau quartier de l'Europe », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité...*, *op. cit.,* p. 353-366.

30. Catherine Bruant, « Le lotissement de la "Petite banlieue" : la formation des quartiers populaires de Plaisance et des Thermopyles », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité...*, *op. cit.,* p. 367-385

la « solution française » d'implantation des gares en limite des zones urbanisées[31]. Douglas Khlar fait l'inventaire des voies nouvelles pour prendre la « mesure du décor de l'haussmannisation » et réévaluer l'importance de ces aménagements, « petits réseaux », répartis dans toute la ville[32]. Ainsi les auteurs situent leurs remarques dans un propos général de révision de la stratégie haussmannienne. De la même manière, les propositions de commissions d'enquêtes, de groupes politiques ou d'hommes de l'art comme Chabrol-Chaméane, Victor Considerant, Perreymond ou Hippolyte Meynadier ne sont pas présentées comme de simples dénonciations de la *crise urbaine*. Elles précisent des mesures favorables aux transformations de la ville en pleine expansion. Nicholas Papayanis y voit « *l'émergence d'un urbanisme moderne* » tandis que Frédéric Moret rappelle les projets de Perreymond pour Paris et qu'Isabelle Backouche relève la place de la « mémoire du fleuve » dans les débats[33]. Les travaux « nécessaires » reviennent donc à la volonté d'accompagner le développement urbain.

Le même objectif transparaît dans les documents de la Commission Siméon. Rappelons que contrairement à ce qu'affirme Haussmann dans ses *Mémoires*, Napoléon III a désigné une commission officielle chargée de *l'embellissement de Paris* en août 1853, soit quelques semaines après la nomination du tout nouveau préfet[34]. Une lettre de mission sert de guide à son travail et définit les axes prioritaires de la politique urbaine voulue par l'Empereur[35]. Elle évoque le dégagement des gares, la hauteur de maisons ; appelle à la vigilance les architectes afin d'épargner les monuments et les « belles maisons » et invite à « ne pas être esclave d'un tracé exclusivement en ligne droite » ; impose la réalisation et la publication d'un « plan d'ensemble » sur lequel nous reviendrons, *etc.* Elle suggère un ordre de réalisation qui suit une programmation antérieure, entamée sous la Seconde République par le prolongement de la rue de Rivoli ou sous la préfecture Berger par celui du boulevard de Strasbourg. Les indi-

31. Karen Bowie, « Paris, 'plaque tournante' du réseau ferroviaire », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 251-264.

32. Douglas Khlar, « Le développement des rues parisienne pendant la monarchie de Juillet », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 217-230. On peut y joindre celle de Sabine Barles, « La *voie publique est spécialement affectée à la circulation* », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 191-202.

33. Nicholas Papayanis, « L'émergence de l'urbanisme moderne à Paris » ; Frédéric Moret, « Penser la ville en fouriériste » ; Isabelle Backouche, « Projets urbains et mémoire du fleuve (1840-1853) », dans Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 82-94 ; 95-109 ; 110-122.

34. Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris..., op. cit.,* p. 6-7.

35. Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris..., op. cit.,* p. 11.

cations de la lettre de mission se font l'écho des débats évoqués plus haut – que l'on songe à l'équilibre à préserver entre la rive droite et la rive gauche – et de ce qui est commencé. Elles confirment l'intérêt de l'Empereur pour les travaux parisiens et révèlent un moment dans la définition des objectifs avant d'inviter la commission à poursuivre son projet.

Quelles en sont les propositions ? L'essentiel repose sur un « plan d'ensemble indiquant les embellissements successifs » de Paris. Par là, il faut entendre un projet global qui tient compte de l'extension de l'agglomération au delà de la limite des Fermiers généraux jusqu'aux fortifications, et d'un équilibre entre la rive droite et la rive gauche d'une part, l'est et l'ouest de l'autre. La Commission anticipe une situation de fait – sans se préoccuper des conditions juridiques de l'annexion de la *petite banlieue* - en admettant que « les embellissements seraient incomplets si bornés à la ligne du mur d'octroi, ils ne devaient comprendre la partie de la capitale qui s'étend jusqu'aux fortifications[36] ». La nouvelle voirie est conçue pour unifier le réseau parisien. Le rapport présente seize percées dans Paris *intra-muros* auxquelles il faut ajouter une trentaine de voies qui figurent sur le seul plan conservé, et vingt-quatre voies dans le *nouveau Paris*. Un effort manifeste est consenti en direction du sud (rive gauche et *petite banlieue*) et de l'est. Les projets indiqués dans « les notes », jointes au rapport sans être passées devant la commission plénière, complètent l'ensemble des aménagements : parcs et jardins, arrondissements nouveaux, équipements (églises, cimetières casernes, hôpitaux, opéra, *etc.*). Les propositions ne suivent pas seulement les recommandations de l'Empereur. Elles correspondent à une méthodologie que les papiers annexes permettent de préciser : évaluation de l'espace urbain qui est élaborée à partir de la lecture d'un plan du Paris contemporain ; expertise des besoins – surtout pour la partie raccordée au Paris ancien – qui repose sur l'exposé de la situation, puis son appréciation ; recours à un inventaire historique[37]. Ces trois étapes que l'on retrouve dans la démarche des sous-commissions légitiment, pour ses membres, les choix de la Commission.

On est loin du projet conçu avant d'arriver à Paris ! Les exigences de la ville s'imposent de même que les conditions de prise de décisions. Il est intéressant de noter que la Commission Siméon est constituée hors de la Préfecture, en relation directe avec le ministre de l'Intérieur, Persigny, et qu'elle s'entoure de conseillers connus comme spécialistes de Paris et de

36. voir Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris..., op. cit.,* p. 49.

37. Voir notre contribution, « À propos de la Commission des Embellissements, la rénovation du Grand Paris à l'intérieur des fortifications », Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 139-151.

son histoire, mais peu admis à l'Hôtel de Ville[38]. Sa création relève des tâtonnements et des hésitations de l'entourage impérial et confirme que la tâche n'a pas été aussi rapidement confiée à Haussmann qu'il a bien voulu le rapporter. En revanche, l'abandon de la solution Siméon montre qu'il a été jugé que son mode de fonctionnement en commission et sous-commissions, ses propositions présentées dans le rapport final, l'absence de solutions financières, mais aussi la définition même de ses objectifs l'invalidaient. Elle devient une commission d'experts appelés à constituer un réservoir d'idées. Comme d'autres projets mûris entre le coup d'État et 1858, ses conseils servent de référents à l'administration préfectorale. David Van Zanten évoque l'intérêt de cette « reformulation officielle » élaborée avec les recommandations de Napoléon III. Mais ce projet l'intéresse moins que deux autres : celui du préfet Berger entre le coup d'État et l'arrivée à la préfecture d'Haussmann, et le projet initial de celui-ci[39] : « le projet Berger ressort comme plus généreux dans ses espaces de représentation monumentale, le projet d'Haussmann comme plus complet avec son système d'infrastructures coordonnées[40] ». Mais, ajoute-t-il, aucun des deux ne correspond au projet final élaboré après 1854 et qui donnera lieu au traité de 1858 entre la Ville de Paris et l'État. Les travaux de la Commission constituent donc une expérience de réflexion. En ce sens, il paraît difficile d'en faire abstraction et une analyse plus poussée permettrait sans doute d'évaluer ses effets *en creux* dans les choix de l'administration haussmannienne.

La publication des biographies a conduit à un véritable engouement pour le Paris haussmannien. La grande presse, la radio ou même les éditions pour jeunes se sont emparées du sujet et concourent à une véritable mode pour la ville du XIXe siècle, ce que l'on ne peut regretter. Il reste que l'étude doit en être poursuivie. Des travaux peu connus ou dont la publication est trop éparpillée devraient aboutir à une lecture complémentaire de la ville hausmannienne. Le débat n'est pas clos, par exemple sur les conditions d'élaboration du processus de décision au sein de

38. Parmi eux, Louis et Félix Lazare, auteurs du *Dictionnaire administratif et historique des rues et des monuments de Paris (1855),* Théophile Jacoubet d'un *Atlas général de la ville, des faubourgs et des monuments de Paris* (de 1836 à la fin de la Monarchie de Juillet) ; Hippolyte Meynadier, d'un *Paris sous le point de vue pittoresque et monumental ou elemens d'un plan général d'ensemble se ses travaux d'art et d'utilité publique,* (1843) ; voir Pierre Casselle, *La commission des embellissements de Paris..., op. cit.,* p. 17, sur les démêlés de Louis Lazare avec la Préfecture.

39. Le projet Berger est présenté par celui-ci dans un discours au Tribunal de Commerce que reproduit le *Journal des Débats* du 12 juin 1852 ; le second est approuvé par la Commission municipale du 30 décembre 1853.

40. David Van Zanten, « Mais quand Haussmann est-il devenu moderne ? », Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité..., op. cit.,* p. 153-164.

l'administration préfectorale du Second Empire. La confrontation de « l'histoire des travaux de Paris » à d'autres projets, en particulier ceux qui relèvent de la valorisation et de la conservation du patrimoine, comme l'a fait Rosa Tamborrino ou l'étude menée par Claire Monod sur les Architectes de la Ville ouvrent de nouvelles perspectives[41]. Jointes aux apports de la Commission Siméon, à l'exploitation des discours officiels et à une lecture attentive et prudente des *Mémoires*, elles devraient permettre une meilleure compréhension de la *transformation de Paris*.

41. Rosa Tamborrino, « Le plan d'Haussmann en 1864 »..., *op. cit.*, p. 138 ; Claire Monod, « Les origines des services d'architecture du département de la Seine », Karen Bowie (sous la direction de), *La modernité...*, *op. cit.*, p. 165-176.